

La question de nos droits en suspens à l'égard du blé et de l'orge face à la Communauté européenne est également prioritaire. Les fonctionnaires du ministère et moi collaborerons avec les Européens afin d'obtenir une compensation adéquate pour les droits historiques que nous confère le GATT à l'égard de ces produits.

Une autre priorité sera d'élaborer de nouveaux programmes de protection du revenu axés sur l'ensemble de l'exploitation agricole. Dans deux semaines, je rencontrerai les représentants des provinces et de l'industrie à Winnipeg pour commencer à réfléchir sur l'avenir des régimes de sécurité du revenu pour les agriculteurs canadiens. À mon avis, il nous faut un mécanisme de sécurité du revenu qui réponde aux besoins fondamentaux de toutes les composantes du secteur agro-alimentaire et qui n'a pas d'effet de distorsion sur les signaux du marché; un mécanisme qui permettra aux agriculteurs de prendre des décisions éclairées en se fondant sur l'avantage relatif qu'ils détiennent plutôt que seulement sur les programmes de l'État. Nos ressources financières sont très restreintes. Nous ne pouvons pas nous permettre des programmes inefficaces. Cependant, je crois que nous pouvons nous permettre des programmes de soutien du revenu qui fonctionnent et c'est ce sur quoi nous allons travailler.

Et même si nous cherchons à réduire nos dépenses, j'ai bien l'intention de mettre davantage l'accent sur la recherche. Une recherche bien faite n'est pas un luxe qu'il faut abandonner lorsque les temps deviennent difficiles, mais plutôt une condition essentielle si nous voulons faire du Canada un chef de file dans le secteur agro-alimentaire, à l'échelle mondiale. Nous soulignons dans notre programme électoral l'importance de la recherche et la nécessité d'accroître les fonds consacrés aux coentreprises. Étant donné que nous avons peu d'argent à notre disposition, j'essaierai plutôt de réaménager les priorités au sein de mon ministère de façon à ce que nous puissions mettre de l'avant nos projets dans le domaine de la recherche.

Je crois que le gouvernement fédéral peut être un chef de file dans les domaines innovateurs de la recherche et du développement, par exemple, en biotechnologie, qui jouit d'une excellente réputation dans ma province, et dans d'autres secteurs comme la recherche sur l'éthanol.

Financer la recherche et le développement ne signifie pas ouvrir et fermer le robinet des fonds au gré des circonstances. À mon avis, le financement insuffisant et inégal de la recherche nous a déjà fait rater des occasions.

• (1030)

Ce qu'il nous faut, c'est un heureux mariage entre, d'une part, la force motrice et le dynamisme de l'entrepreneurship et, d'autre part, les ressources intellectuelles de nos universités et de nos laboratoires de recherche. Je crois que ce jumelage serait une combinaison gagnante pour le Canada dans le domaine de l'agriculture.

Il y a 90 ans cette semaine, sir Wilfrid Laurier déclarait en substance que le XX^e siècle serait le siècle du Canada. Il est de bon ton maintenant de confronter cette vue avec la réalité actuelle pour affirmer que sir Wilfrid Laurier avait tort.

Mais si nous examinons soigneusement ce que les Canadiens ont réalisé au cours de ce siècle—un pays démocratique et pacifique, un pays qui fait l'envie du reste du monde—nous concluons

L'Adresse

que l'ancien premier ministre n'était peut-être pas si loin de la réalité après tout.

Au cours des quatre prochaines années, nous aurons l'occasion de montrer que le XX^e siècle appartenait effectivement au Canada. Nous aurons l'occasion de poser des jalons historiques, de rétablir la foi des Canadiens en eux-mêmes et en leur pays, de préparer le Canada à aborder le prochain siècle avec la même confiance qu'il affichait au début de celui-ci.

Le gouvernement a hâte de s'attaquer au défi.

[Français]

M. Jean H. Leroux (Shefford): Madame la Présidente, je voudrais d'abord féliciter le député de Regina—Wascana pour le discours qu'il a prononcé dans cette Chambre. Il nous a souligné l'importance du ministère qu'il occupe et, en tant que critique adjoint de l'opposition officielle en agriculture et en agro-alimentaire, je voudrais lui faire part des préoccupations de mes électeurs du comté de Shefford. En effet, Shefford est un comté où il y a beaucoup d'agriculteurs, et actuellement ils sont très inquiets.

Au mois de décembre dernier, j'ai assisté au congrès de l'UPA du Québec, et je dois vous dire que les agriculteurs du Québec et de l'Ontario sont particulièrement concernés par ce qui se passe actuellement suite aux accords du GATT et de l'ALENA. En effet, les producteurs de poulet, de l'industrie laitière et des oeufs sont très inquiets puisque pour eux l'avenir semble très incertain.

Je pense que le ministre a évoqué clairement dans cette Chambre son intention de développer le ministère de l'Agriculture. Or, madame la Présidente, vous savez sûrement que l'agriculture n'a jamais été un ministère important lorsque les libéraux étaient au pouvoir. Nous espérons que cette fois-ci, suite au discours du ministre, qui a été très éloquent, nous espérons que l'agriculture aura une place importante puisque, au Québec, plus de 350 000 personnes dépendent de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Et, comme le disait le ministre si éloquemment, c'est un domaine dans lequel on peut développer, c'est un domaine dans lequel on peut être compétitifs au niveau mondial, grâce à la qualité de nos produits. J'encourage donc le ministre à poursuivre ce qu'il a entrepris.

Quant à nous, de l'opposition, nous allons surveiller très fermement les décisions qui seront prises par ce gouvernement-là. Et, s'ils font bien, madame la Présidente, vous pouvez être assurée, qu'au nom de tous les agriculteurs de Shefford, du Québec et du Canada, nous allons appuyer les bonnes mesures qui seront prises.

[Traduction]

M. Vic Althouse (Mackenzie): Madame la Présidente, je veux féliciter le ministre de l'Agriculture de son premier discours à la Chambre des communes.

Durant ce discours, il a parlé du GATT en disant que c'était merveilleux que nous ayons signé cet accord. Il a mentionné de nouvelles règles et ajouter que «les règles s'appliqueront de façon égale à tous les pays». Pourtant, en signant l'accord, nous semblons avoir renoncé à nos droits en vertu de l'article XI, qui protégeait nos industries visées par la gestion de l'offre. Par contre, les Américains semblent avoir gardé le droit de déroger à l'article XXII, ce qui leur permet de fermer la porte à nos